

Association Mycologique du Volvestre

Compte rendu de l'AG du 20 janvier 2018

La séance est ouverte à 10 h .Salle Laveran ; Carbonne.

33 présents, 4 procurations, 1 excusé.

Ordre du Jour

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport mycologique
- Montant de la cotisation
- Vote du nouveau règlement intérieur
- Questions diverses
- Appel à candidatures et renouvellement du CA.
- Vote du nouveau CA

Accueil par Thérèse Sivry, présidente de l'association.

Vœux à tous pour la nouvelle année.

Souhaits pour l'association qu'elle continue pour cette passion de connaissance des champignons mais aussi pour les valeurs d'amitié, de partage, de tolérance et de bienveillance les uns envers les autres qu'elle y a trouvés lorsqu'elle y est arrivée.

Remerciements à tous ceux qui ont participés en 2017, tous ceux qui veulent bien continuer et ceux qui voudront bien nous aider pour 2018.

Rapport moral 2017

- Bilan format papier distribué en séance et envoyé par mail. Préparé par Jean-Pierre Miceli et présenté par Claude Sivry.
- -Rappel sur les valeurs de l'association et l'intérêt de chacun d'écouter les explications de nos experts lors des sorties ainsi que de vérifier leur panier avant leur départ.

Voté à l'unanimité.

Bilan mycologique:

Commenté par Jean Claude, vice-président de l'association.

Mauvaise année suite aux conditions météorologiques qui nous ont contraints d'annuler certaines sorties.

Pas d'importante cueillette de cèpes et de girolles mais découverte de l'hygrophore limace.

Dégustation de polypore soufré et polypore écailleux.

Saison tardive, peu de quantité sauf pour chanterelles et petits gris.

Achat d'un livre: Le guide des champignons France et Europe de Eyssartier et Roux, très bonne photos et explications mais ne donnant pas de conseils culinaires.

Précision par Georges: il faut différencier les mycologues et les mycophages.

Certains mycologues ne prennent pas de risques sur des espèces qu'ils considèrent sans intérêts ou indigestes.

Découverte également du bolet de Fechner (bolet pâle) dont nous reparlerons.

- les livres de l'association sont disponibles chez Jean-Claude Rodriguez.

Bilan financier 2017

- Bilan format papier distribué en séance.
- Synthèse commentée par Gilbert Condis, trésorier de l'association.

Revue des opérations financières de 2017.

Voté à l'unanimité

Bilan prévisionnel 2018:

Explications sur la modification consistant à passer de l'année civile à l'année scolaire décidée lors du dernier CA:

- beaucoup d'adhésions de septembre à novembre correspondant au cycle scolaire de la plupart des associations.

Gilbert propose un prévisionnel sur 6 mois, de janvier à juin à moitié prix.

AG en Juin et nouvelles cotisations en septembre.

Voté à l'unanimité.

Montant de la cotisation durant l'exercice du 1 er semestre

-10 euro par personne;15 euros par famille

Voté à l'unanimité.

Règlement intérieur

Pour le nouveau fonctionnement, il y a quelques modifications.

Lu et distribué en séance

Voté à l'unanimité.

Questions diverses:

Départ d'Hélène et Patrick Carteret.

Remerciements pour leur aide au sein de l'association particulièrement secrétariat et nomenclature.

-fichiers nomenclature champignons pour expos

Didier Lamarque et Georges Elandalloussi se proposent pour prendre le relai. Faire les mises à jour et les étiquettes.

-les médiévales n'auront pas lieu en 2018

Vote du CA

Démission du CA

Appel à candidatures :

Nouveaux: Henri Rémy; Estrade Françoise et Bernard; Ricart Jean-Paul; Anciens: Jean Pierre Miceli, Jean Claude Rodriguez, Thérèse et Claude Sivry, Bernard Bezombes, Michel Descun, Georges Elandalloussi, Danièle Marchand.

André Verrier, Didier Lamarque, Daniel Wiroth.

Voté à l'unanimité

Fin de séance à 12 h.

L'assemblée Générale est clôturée par un apéritif offert par la commune de Carbonne.